

LA VALLÉE DE L'ANDELLE

SITUATION

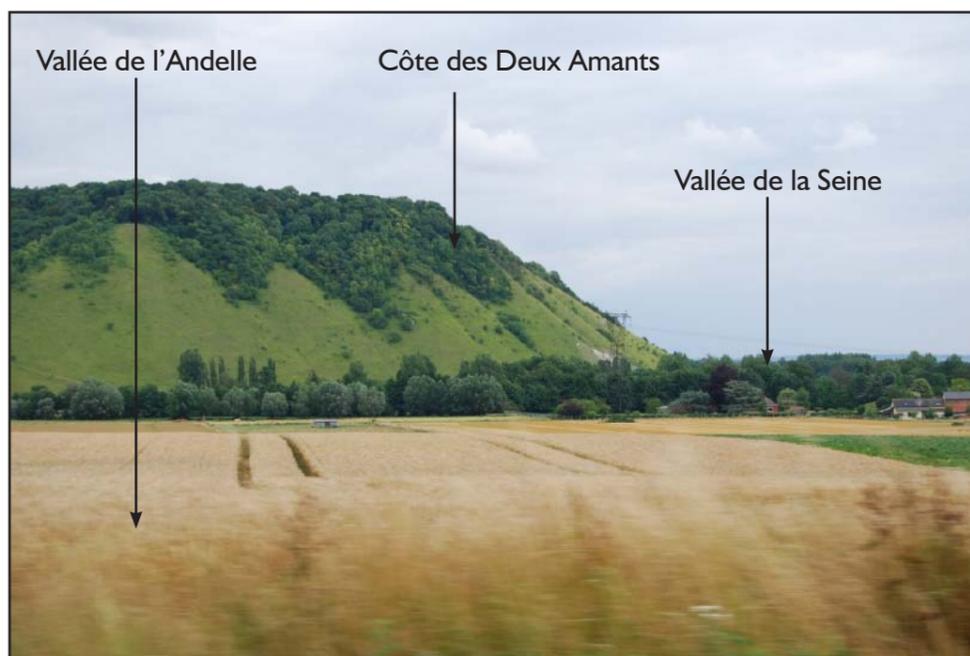
La vallée de l'Andelle fait le lien entre le pays de Bray et la vallée de la Seine séparant le Vexin Normand et le pays de Lyons du plateau de Caux. Longue d'une quarantaine de kilomètres, elle rejoint la Seine au nord de la plaine alluviale de Poses sur la commune de Pitres. La confluence des deux vallées forme un site très vaste dominé par la côte des Deux Amants. L'Andelle est rejointe par trois affluents principaux, le Héron au niveau d'Elbeuf-sur-Andelle, le Crevon au niveau de Vascoeuil et la Lieure au niveau de Charleval.



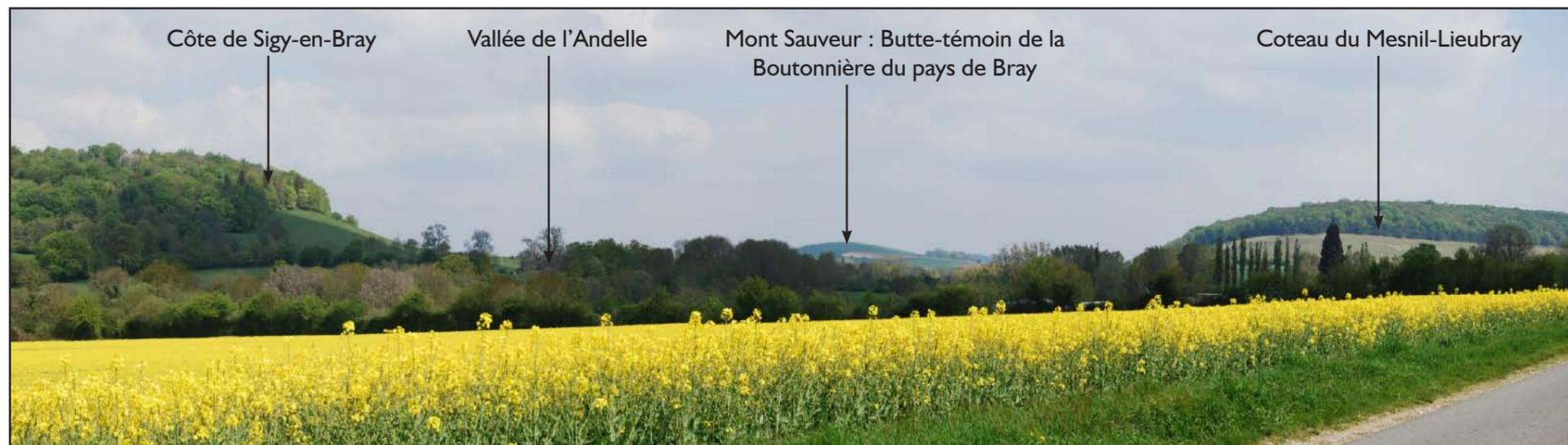
CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

Une vallée agricole encaissée et dominée par la forêt

La vallée de l'Andelle est marquée par un profond encaissement par rapport au plateau. La différence de 100 mètres entre le fond de la vallée et le plateau, vers Nolléval, passe à plus de 130 mètres à la hauteur de Pitres. Cette différence de niveau crée des sites au relief très fort à l'image de la côte des Deux Amants qui marque la confluence avec la Seine. Les coteaux sont, pour l'essentiel, cultivés sur le bas des pentes et boisés sur leur sommet. En aval de Charleval, les coteaux deviennent trop abrupts pour être cultivés et sont alors uniquement occupés par la forêt. Ces boisements sont essentiellement constitués de futaie de hêtres qui marquent le début du massif forestier de Lyons.



La côte des Deux Amants vue depuis la vallée de l'Andelle : un site remarquable qui marque la confluence avec la Seine (site classé). (2009 - commune du Manoir)

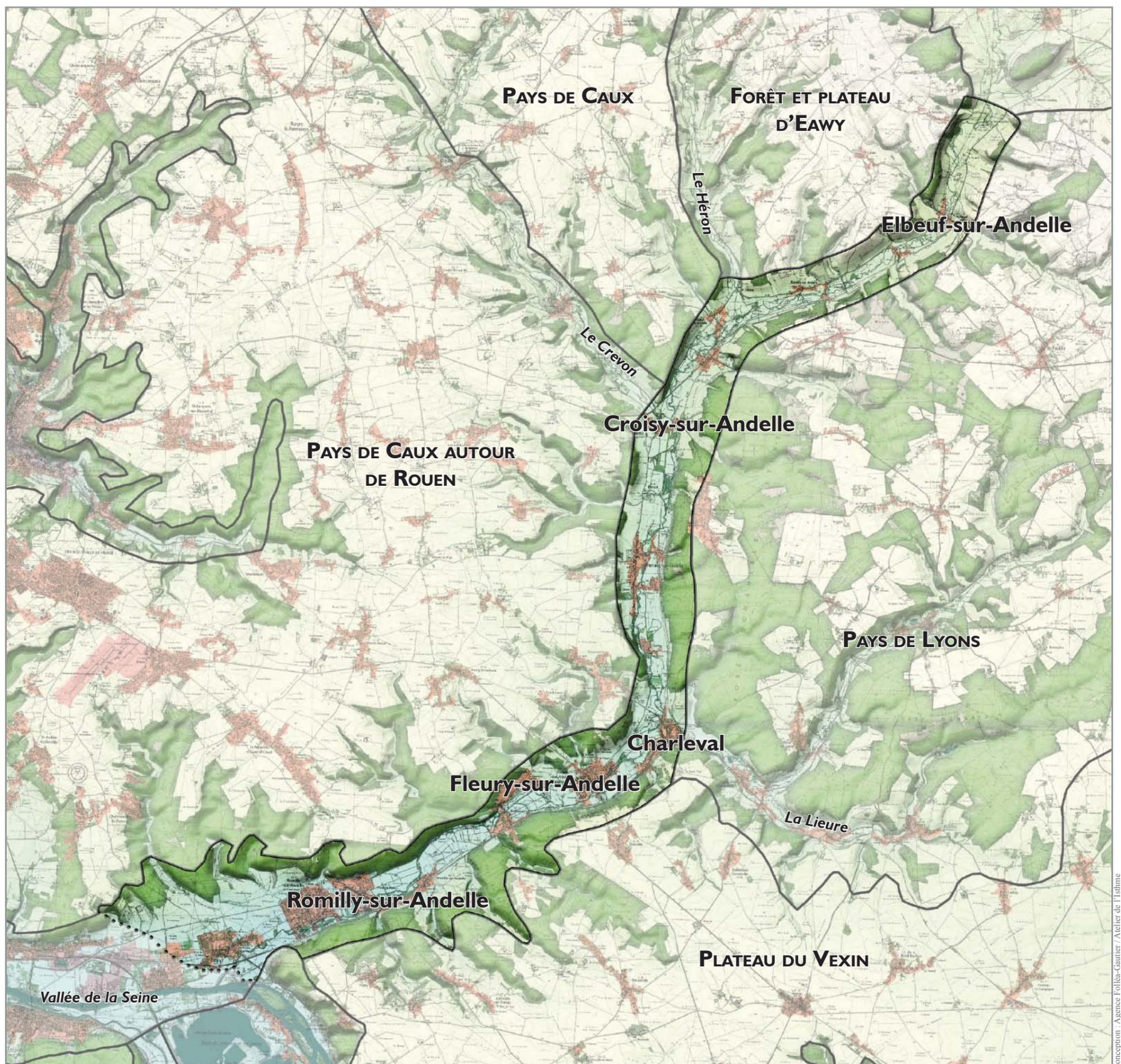


A l'amont, la vallée se resserre, les structures végétales se font plus nombreuses et la boutonnière du pays de Bray apparaît, signalée par un effet de porte monumentale entre deux coteaux abrupts. (2009 - commune du Mesnil-Lieubray)

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°27 : LA VALLÉE DE L'ANDELLE

Principaux éléments de paysage de l'unité

- Une vallée agricole encaissée et dominée par la forêt
- Une urbanisation qui se développe à l'aval
- Une industrie intimement liée à l'eau

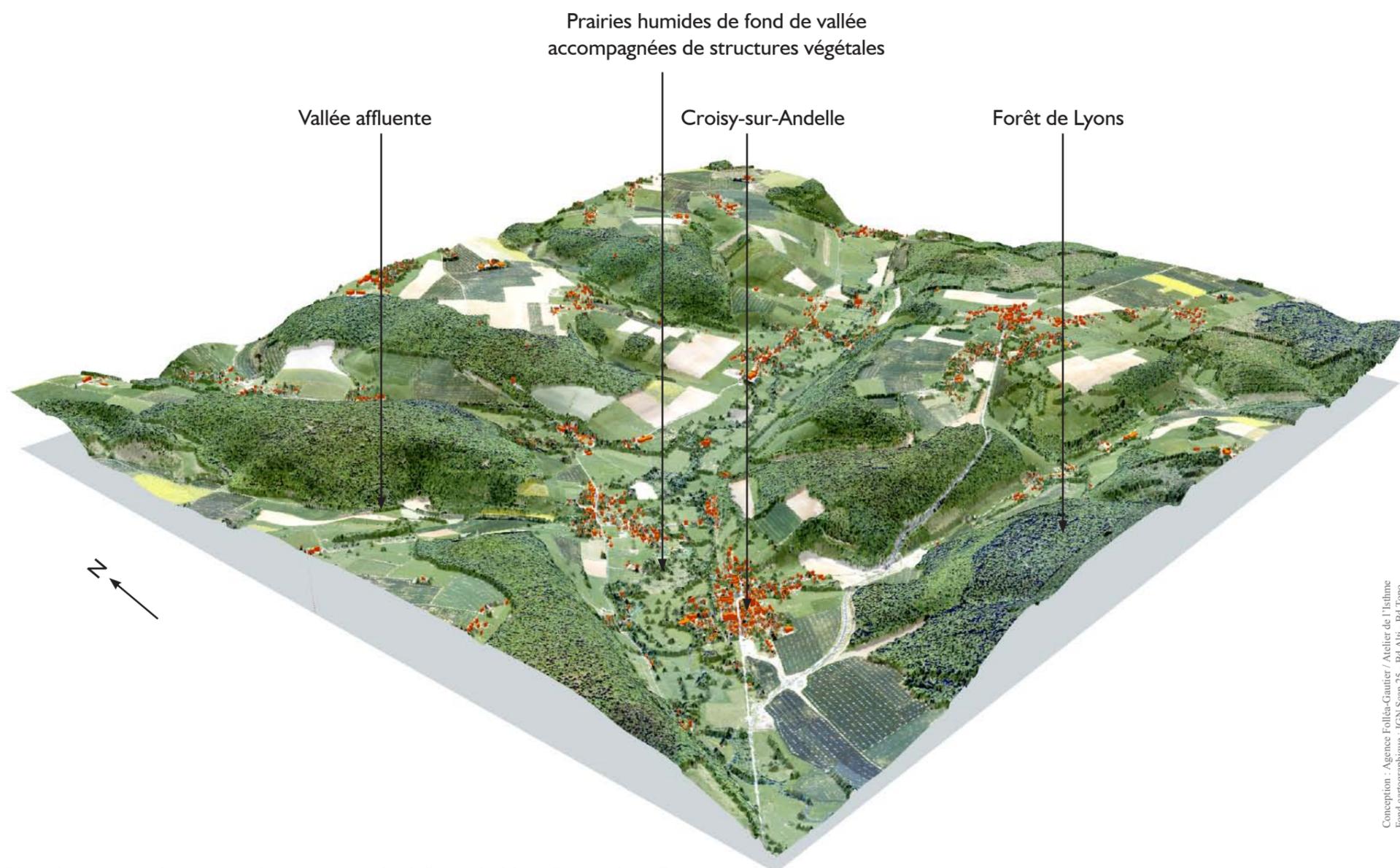


LA VALLÉE DE L'ANDELLE

Le fond de vallée est, quant à lui, occupé par des prairies humides, accompagnées de nombreuses structures végétales qui peuvent prendre des allures de bocage au niveau de Nolléval. Entre forêt au sommet des coteaux et prairies humides de fond de vallée, on retrouve des cultures de céréales et parfois de lin.



Belles prairies humides et coteaux boisés. (2009 - commune du Mesnil-Lieubray)



Bloc-diagramme du secteur de Croisy-sur-Andelle et de Morville-sur-Andelle

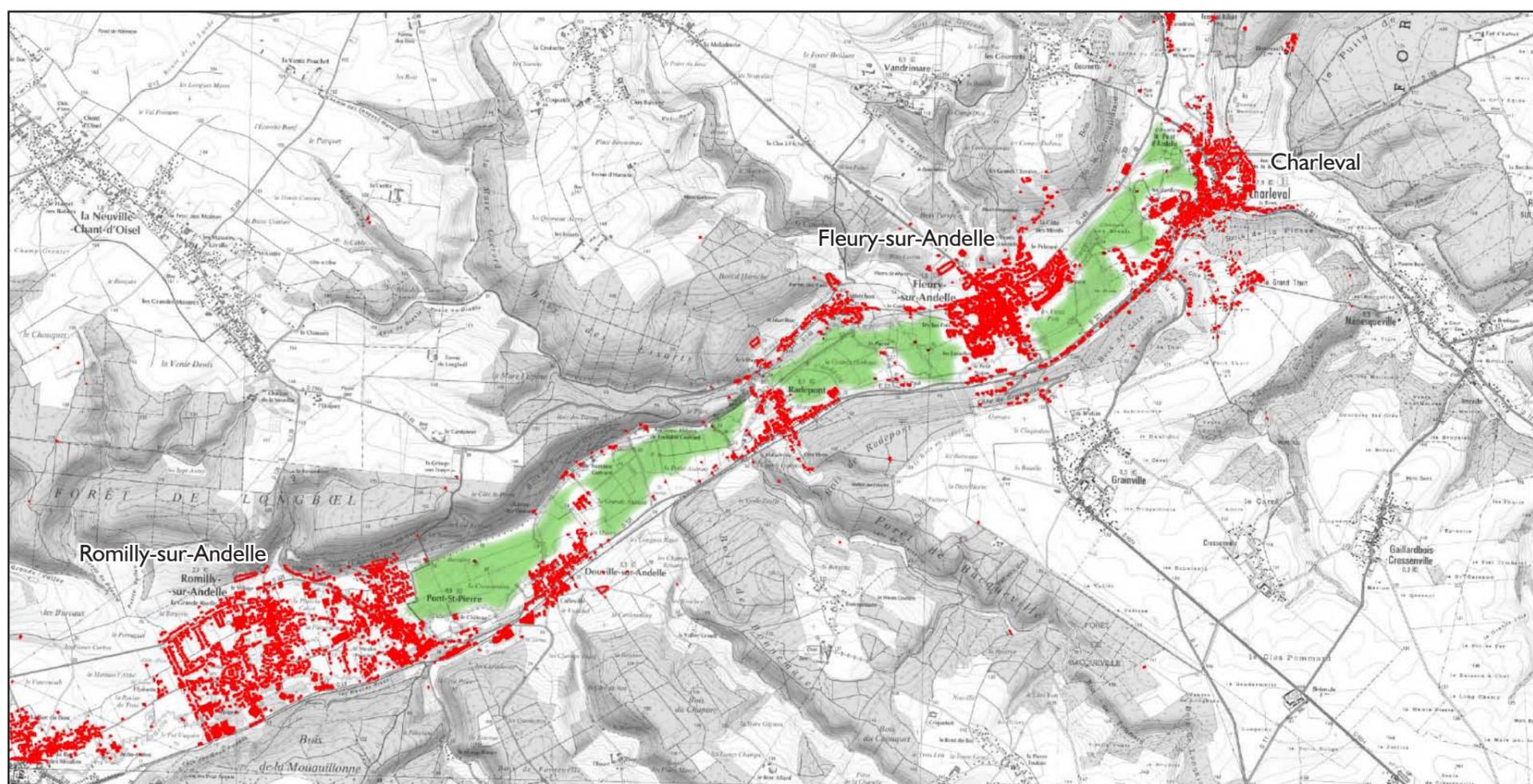
Une forte pression urbaine à l'aval

Tout au long de la rivière, les villages s'égrènent régulièrement, occupant le pied des pentes de la vallée ou les rebords du cours d'eau. A l'aval, à partir de Charleval jusqu'à la confluence, les villages se sont fortement développés ces dernières années, sous l'influence de la forte pression urbaine de la vallée de la Seine et la proximité de Rouen.

Lotissements et urbanisation linéaire sont apparus, avec leur cortège de petites maisons blanches aux toits rouges, banalisant le caractère rural des villages d'origine.

Les espaces publics ont été réaménagés dans un style routier, fonctionnel et standardisé. Les extensions récentes arrivent aujourd'hui au contact des espaces agricoles de la vallée, sans que soit travaillée l'interface entre bâti et champs cultivés.

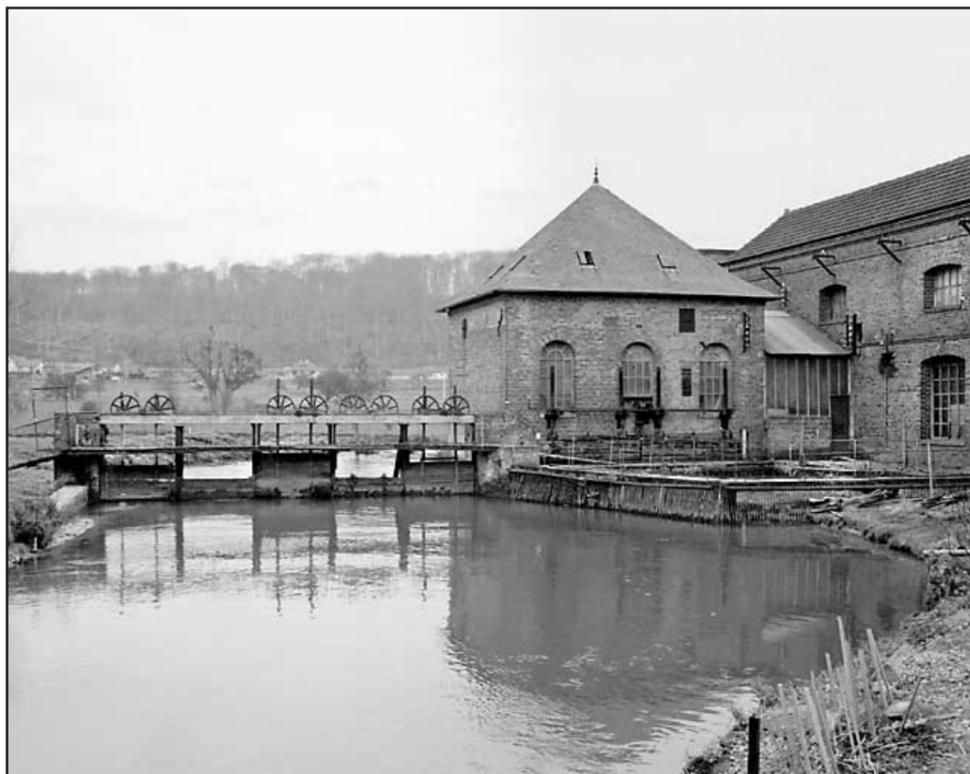
Cette évolution de l'habitat a profondément transformé le paysages de la vallée dans sa partie aval. Néanmoins, les communes maintiennent encore des interruptions d'urbanisation entre les villages, mais la progression continue et les quelques prairies marquant les coupures sont soumises à une forte pression.



Les villes et villages de la vallée, à l'aval de l'Andelle, se rejoignent peu à peu sous la pression de l'urbanisation de Rouen. (IGN Scan 25 2009)



Une limite brutale d'un lotissement au contact de la plaine agricole. (2009 - commune de Fleury-sur-Andelle)



Petit barrage sur l'Andelle à Charleval.

Une industrie intimement liée à l'eau

Le cours de l'Andelle a très tôt été exploité pour son énergie. On compte encore actuellement une centaine d'ouvrages hydrauliques sur les 50 km que compte la rivière depuis sa source située dans le pays de Bray. Jusqu'à la fin du 18^{ème} siècle, la vallée est essentiellement occupée par des moulins avant l'arrivée d'industries plus lourdes, d'impressions sur étoffe, de filature et de tissage. Cette vague d'industrialisation a entraîné la création de grands ensembles bâtis situés à proximité de la rivière.



Traversée de l'Andelle à Charleval ; un moulin et un lavoir, un patrimoine encore très présent le long de la rivière. (2010 - commune de Charleval)

L'un des vestiges, les plus spectaculaires est la filature Levavasseur, non loin de l'abbaye de Fontaine-Guérard. Elle n'aura fonctionné que quelques années, détruite par un incendie en 1874.

Ces implantations en dehors des noyaux urbains ont entraîné la constitution de nouveaux quartiers et poussé les villes à se développer dans la zone inondable.

Aujourd'hui se pose, de manière cruciale, la reconversion de friches immenses qui trouvent rarement de repreneurs.



A Pont-Saint-Pierre, les aménagements du site industriel ne mettent pas la rivière en valeur. (2010 - commune de Romilly-sur-Andelle)



La filature Levavasseur à proximité de Fontaine-Guérard, un monument industriel. (2010 - commune de Douville-sur-Andelle)

LES VALEURS PAYSAGÈRES



Prairies pâturées de fond de vallée : des espaces ouverts et lumineux autour des villages.

Les prairies humides de fond de vallée, des espaces de respiration entre les villages :

- Identification et protection des prairies de fond de vallée.
- Arrêt de l'urbanisation dans les zones inondables et le long des routes.

Le patrimoine bâti industriel :

- Identification et restauration du patrimoine remarquable.
- Reconversion vers des équipements publics.
- Mise en valeur des abords.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES

L'urbanisation linéaire le long des routes de pied de coteau :

- Arrêt de l'urbanisme linéaire le long des routes.
- Création de charte de gestion pour les axes routiers situés en pied de coteau.



Urbanisation linéaire en sortie de village le long de la RD321.



Contact brutal entre le lotissement et l'espace agricole.

Les limites non traitées des extensions d'urbanisation :

- Création d'épaisseurs végétales autour des nouveaux quartiers d'habitation.
- Création de circulations douces et d'activités compatibles avec une périphérie de villages (jardins ouvriers, terrains de sport, etc...).

Les espaces publics peu valorisés des villages :

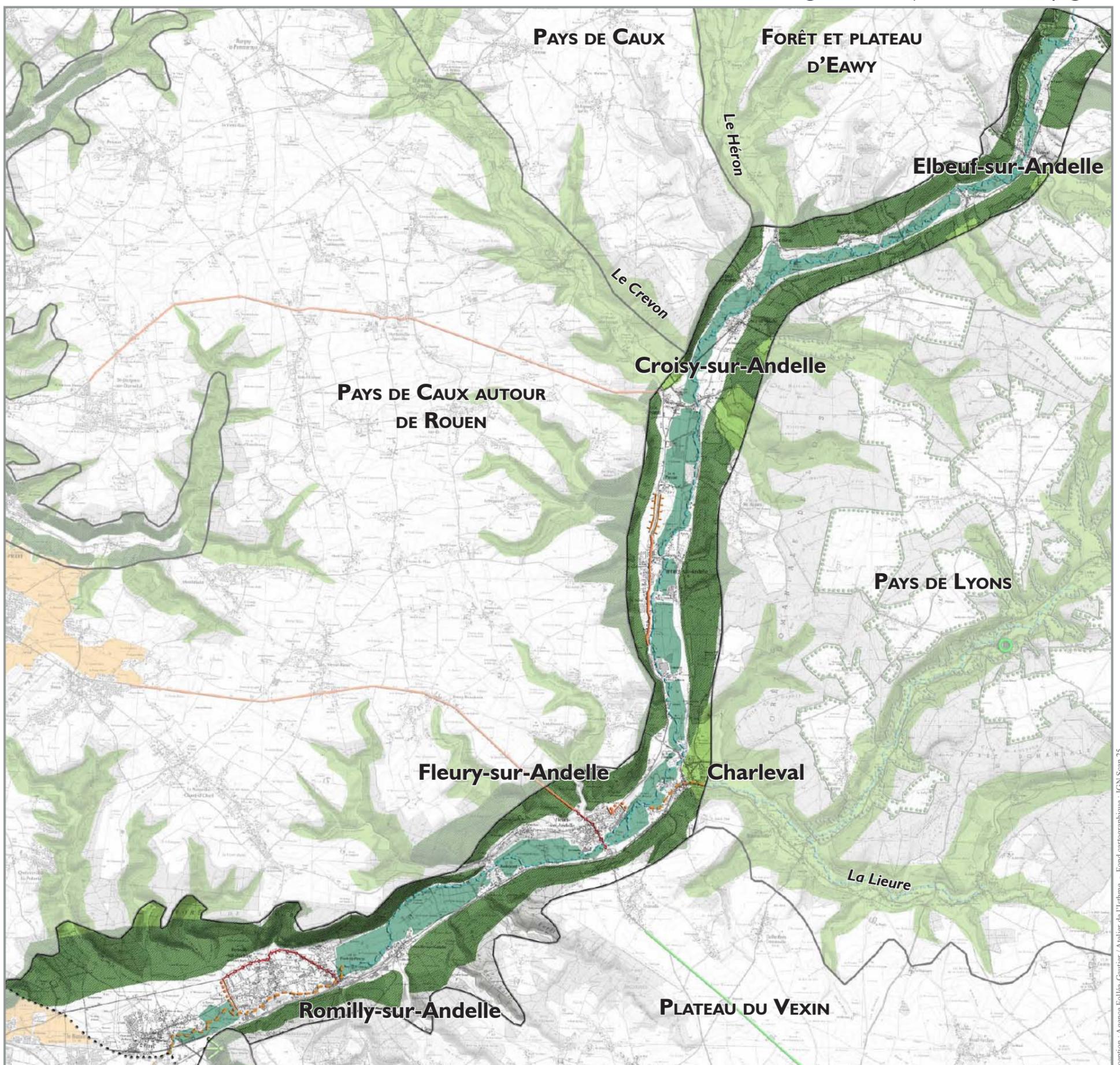
- Rétrécissement de la chaussée au profit des trottoirs, à la faveur du piéton.
- Maintien du caractère rural des espaces publics (sobriété des aménagements, des matériaux et du mobilier, enherbement des accotements, etc...).



Traversée de village uniquement aménagée au profit de l'automobile ; le piéton y est peu à l'aise.

CARTE DES ENJEUX N°27 : LA VALLÉE DE L'ANDELLE

Légende des enjeux en dernière page



0 5 Kilomètres

LES UNITÉS DE PAYSAGES



Conception : Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isisme - Fond cartographique : IGN Scan 25